

LA RÉVOLUTION DU SALAIRE

ENTRETIEN AVEC BERNARD FRIOT

2ÈME PARTIE

À PROPOS DE

Bernard Friot, *L'Enjeu du salaire*, Paris, La Dispute, 2012, 216 p., 15 €.

Comment expliquez-vous que les forces de gauche paraissent aujourd'hui si démunies face aux menées des réformateurs, au chantage à l'emploi et à la dette ? Comment comprendre que « l'enjeu du salaire » ne soit pas manifeste ?

C'est que nous sommes orphelins de la classe ouvrière et que nous l'évoquons sur le mode de la nostalgie. Quand je dis « nous », je parle de la gauche de gauche, du syndicalisme de transformation sociale et du milieu associatif, où je constate un certain désarroi intellectuel qui contraste avec la détermination incontestable de la mobilisation. La classe ouvrière, c'est-à-dire la CGT, le Parti communiste, le discours autonome construit autour de « nous sommes les seuls producteurs de la valeur » et leur capacité à entraîner le mouvement syndical et populaire, la classe ouvrière donc a pu construire des institutions salariales anticapitalistes. La marginalisation de la classe ouvrière est un fait dramatique pour tous et particulièrement douloureux pour celles et ceux qui l'ont fait vivre et auxquels nous ne serons jamais assez reconnaissants. Ces militantes et militants sans grade qui organisèrent les grèves pour soutenir la négociation des conventions collectives – ils sont nombreux à y avoir laissé leur santé, leur emploi, leur famille –, ces militants de premier plan aussi, comme Ambroise Croizat mettant sur pied la sécurité sociale contre vents et marées, sont les héros de cette histoire. J'espère qu'un jour leur mémoire balayera l'indécente attribution de paternité de la convention salariale du travail à De Gaulle ou au compromis fordiste.

Être fidèle à la subversion du salaire, conquête de la classe ouvrière

Mais notre reconnaissance envers ces héros n'a de sens qu'active : être fidèle au Conseil national de la Résistance, ça n'est pas multiplier les cérémonies mémorielles, c'est faire pareil. Or que fait Croizat lorsque, dans le premier semestre de 1946, il mobilise la CGT pour créer le réseau des caisses de sécurité sociale ? Il reprend les caisses départementales d'assurances sociales de 1930 avec leurs salariés et leurs

administrateurs (nous sommes avant les premières élections sociales de 1947). Il ne part pas de rien, il ne fait pas du passé table rase : *il sait voir ce qu'il y a de subversif dans le réel*. Et il le pousse plus loin : l'acte politique décisif est de doubler le taux de cotisation. Les cris d'orfraie du patronat sont à la hauteur de ceux que moque Marx à propos de la fameuse onzième heure lors de l'introduction de la législation sur les dix heures. Parce qu'elle a un discours autonome et des organisations, la classe ouvrière passe outre et prouve en marchant que la hausse du taux de cotisation est une contribution décisive à la croissance du PIB. Elle aura encore la capacité de faire doubler le taux entre 1945 et 1995, et cela sur la base d'une augmentation considérable du salaire de référence par le dé plafonnement, comme je l'ai dit tout à l'heure. Arrêtons de surestimer les circonstances prétendument favorables de l'après-guerre tout en sous-estimant la portée révolutionnaire de ce qui s'y est construit. Faire pareil que les militants qui nous ont précédés suppose bien sûr la construction d'organisations du salariat sur laquelle je n'ai aucune compétence pour intervenir. Mais ce que je peux dire sur l'autre terrain décisif, celui des récits du réel, c'est qu'un gros travail est à faire pour populariser un récit du salariat en acte (comme il y a eu un récit de la classe ouvrière accompagnant son action) et pour sortir ainsi les militants d'analyses qui les inscrivent dans un statut d'opposants voués à des luttes défensives et donc à la défaite. Revenons à l'exemple des retraites.

Les réformateurs vont couinant que la hausse de l'espérance de vie pose un problème démographique... et fondent sur ce diagnostic leur entreprise de remplacement du salaire à vie, tellement subversif, par le revenu différé du régime suédois qui met la cotisation au service d'une restauration de la convention capitaliste du travail. La seule attitude responsable de celles et ceux qui se réclament du CNR et des combats de la classe ouvrière est de s'appuyer sur l'immense acquis de la cotisation finançant le salaire à vie des retraités pour revendiquer sa généralisation à tous les retraités d'une part, à tous les actifs d'autre part.

Aller au bout de la construction de la pension comme salaire continué suppose la suppression



des annuités et des comptes de points : à l'âge de la retraite, chacun doit avoir à vie 100 % de son meilleur salaire net quelle que soit sa durée de cotisation. C'est cela, la généralisation du salaire à vie à tous les retraités. Et cette revendication immédiate doit se doubler d'une autre, à réaliser progressivement : ce qui est bon après 60 ans est encore meilleur avant, et chacun doit, de sa majorité politique à la mort, être titulaire d'une qualification et donc d'un salaire à vie. Mais vous voyez que la poursuite de la construction du salaire à vie déjà anticipé chez les fonctionnaires et chez une partie des retraités suppose que soit assumé clairement le conflit de conventions de valeur. Il m'est impossible de m'opposer au projet réformateur tant que je pense que les cotisations figurant sur ma feuille de paye sont (prélevées sur) *mon* salaire, que c'est moi qui, dans mon emploi, ai produit la valeur correspondante et non pas les soignants, s'agissant de la cotisation maladie, ou les retraités, s'agissant de la cotisation vieillesse.

Si l'on est démuné de ce récit autonome du salariat, celui de la convention salariale de la valeur et de la cotisation comme *ajout de valeur anticapitaliste*, que va-t-on dire face au projet réformateur de recul de

l'âge de la retraite ou d'adoption du régime suédois ? On va dire qu'il y a « *d'autres solutions* » au problème démographique, dans la poursuite des gains de productivité, dans la création d'emplois. Ou que le système par points ou par comptes notionnels est « *plus individualiste* » ou « *plus injuste* » qu'un système par annuités dans lequel on aurait ramené la carrière complète à 37,5 ans, introduit les années d'études dans le compte des annuités et ramené le salaire de référence aux dix meilleures années. Bref, on va inscrire le diagnostic et les solutions dans la convention capitaliste de la valeur et courir après nos adversaires sans jamais porter le conflit sur notre terrain en assumant enfin notre histoire.

Depuis le début des années 1980, la gauche de gauche peine à formuler des objectifs politiques unificateurs et mobilisateurs, réalistes et révolutionnaires. Deux propositions, d'ailleurs souvent présentées comme concurrentes, ont cependant émergé dans le débat : la réduction massive du temps de travail et le revenu optimal garanti (universel). Pour André Gorz, par la réduction

du temps de travail ou le revenu universel, qu'il a soutenus successivement, il s'agissait d'assurer le développement d'une sphère d'activité gratuite, non-marchande. En quoi la perspective de la révolution du salaire diffère-t-elle de cette stratégie de «*containment*» de la marchandisation du monde ?

Les deux propositions que vous évoquez sont typiques de ces revendications défensives à la remorque du récit réformateur faute d'une analyse suffisante du déjà-là révolutionnaire. Tant qu'elle est inscrite dans la convention capitaliste de valeur, la réduction du temps de travail – que je désignerai, si vous le voulez bien, par l'expression plus exacte de «*réduction du temps d'emploi*», pour éviter la confusion entre travail et emploi qui précisément est au cœur de cette convention (et la guerre des mots est décisive) –, la réduction du temps d'emploi donc, même si elle a des effets positifs provisoires sur la création d'emplois (comme l'a très bien montré Michel Husson pour les 35 heures) et sur certains emplois du temps, comme on le voit chez les cadres qui apprécient la RTT, a d'abord pour résultat massif l'intensification du travail et une course encore plus effrénée à la réduction du temps de travail par unité produite. Bref, les effets sur le travail concret sont désastreux.

Seconde conséquence négative : elle inscrit encore davantage dans la réalité de nos vies le partage entre le temps d'emploi qui serait celui de la production de valeur, de l'hétéronomie, de la contrainte, et le temps hors-emploi qui serait celui du loisir, de l'utilité sociale sans production de valeur, de l'autonomie, de la liberté. Et nous retrouvons la seconde proposition, celle d'un revenu inconditionnel d'existence, qui exalte ce partage du temps et revendique un revenu du hors emploi. Comment ne pas voir, quand on analyse ces deux propositions du point de vue de la convention salariale du travail initiée par la classe ouvrière et qui n'attend, pour s'imposer face à la convention capitaliste, que l'action déterminée et explicite d'un salariat enfin institué «*pour soi*», combien elles sont en-deçà, et combien, loin d'être à tout le moins «*un premier pas dans la bonne direction*», elles nous emmènent sur de fausses pistes ?

Libérer le travail plutôt que nous libérer du travail

Nous n'avons pas besoin de plus de hors emploi qui rendrait l'emploi acceptable faute de mieux, ou qui permettrait à d'autres actifs d'entrer dans l'exploitation de l'emploi. Nous n'avons pas besoin de temps d'autonomie à côté d'un inévitable temps d'hétéronomie. Certes nous ne pouvons pas libérer

le travail de l'hétéronomie, sauf à renoncer à faire société, parce que le travail engage la valeur économique et que la valeur économique est marquée dans toute société par de l'extorsion au bénéfice d'une minorité. Mais une libération de taille est à notre portée : celle de l'hétéronomie capitaliste du travail. Parce que nous le faisons déjà à grande échelle, nous pouvons supprimer la propriété lucrative, le marché du travail et ses emplois, nous pouvons supprimer la si mortifère mesure du travail abstrait par le temps, nous pouvons poser comme un droit politique attribué à chacun le jour de sa majorité, y compris s'il est par exemple marqué par un handicap congénital, une qualification et un salaire à vie.

Le capitalisme ne peut ponctionner une partie de la valeur que nous créons qu'en déniait notre qualification, c'est-à-dire notre capacité à définir, à produire et à maîtriser le devenir de la valeur économique, et en réservant la qualité d'acteurs économiques aux seuls propriétaires lucratifs. Contre cette violence, le salariat ne peut se poser comme classe alternative qu'en postulant le caractère universel de la qualification et en enrichissant de la maîtrise populaire de la valeur le sujet politique, aujourd'hui confiné dans un droit universel de suffrage certes appliqué à des objets essentiels mais sans prise sur cette institution décisive qu'est la valeur économique.

Constituer le salariat comme classe suppose d'oser faire le même pas que celui du suffrage universel : attribuer à chacun un droit politique – donc sans condition et irrévocable – à la qualification. On devine toute la *terra incognita* qui s'ouvre ici à la citoyenneté active : non plus celle de citoyens responsables qui payent des impôts à la mesure de leurs revenus tout en veillant à ce que (ou en s'accommodant que) la valeur économique reste soigneusement hors du champ politique, mais celle de citoyens responsables dont la contribution à la valeur économique, reconnue par une qualification irrévocable, produit les cotisations du salaire universel. Universel puisque pour tous, de la majorité politique à la mort, et sans besoin d'un «*second chèque*» sur le marché du travail, et pour tout, y compris le financement exhaustif de l'investissement à la place du profit et du crédit qu'il génère, puisqu'il n'y a de prêteurs que s'il y a des profiteurs.

Votre affirmation selon laquelle on ne changera pas le travail concret et les valeurs d'usage produites sans changer la mesure de la valeur économique devrait intéresser les militants de l'écologie politique et les objecteurs de croissance qui s'inscrivent dans une perspective de critique du capitalisme. Comment abordez-vous

les questions écologiques et la problématique de la décroissance ?

C'est un terrain sur lequel je me suis encore peu aventuré¹, et je voudrais mettre ici mes propos encore trop peu réfléchis sous le regard de Denis Bayon², un ami décroissant pour lequel j'ai beaucoup de

Je voudrais mettre ici mes propos encore trop peu réfléchis sous le regard de Denis Bayon, un ami qui me dit en gros : « Bernard, encore un effort pour être décroissant ! »

respect et qui me dit en gros : *« Bernard, encore un effort pour être décroissant ! »* Il n'échappera pas au lecteur de cet entretien que je suis marxiste, et la définition de nos sociétés comme enfermées dans un modèle de développement productiviste marqué par le culte fétichiste de la croissance et la croyance aveugle dans les bienfaits des progrès technoscientifiques m'est étrangère, voire suscite chez moi beaucoup de réticence. Dans les pays très anciennement capitalistes comme les nôtres, ce qui me frappe au contraire, c'est, d'une part, l'incapacité de la convention capitaliste de valeur à donner au travail concret toute sa valeur anthropologique, à permettre à chacun et aux collectifs de travail de déployer de manière réfléchie toute leur aspiration à produire des valeurs d'usage, et cela non pas à cause d'un fétichisme technoscientifique ou d'un toujours-plus productiviste (la convention capitaliste de valeur met à mal le progrès scientifique et technique et se révèle incapable de produire des biens de première nécessité), mais à cause de son caractère fondamentalement non démocratique et des enchaînements mortifères de la valeur travail ; et, d'autre part, le bonheur au travail de ceux des retraités qui sont dotés à vie d'un salaire proche de leur salaire d'activité et qui trouvent dans la convention salariale du travail, dont ils sont une anticipation puissante, le support d'un travail enfin humanisant. Encore une fois, les combats de la classe ouvrière ont construit les outils d'une émancipation possible du travail concret du carcan de la convention capitaliste de valeur et d'une exploration de chemins nouveaux pour le travail. Ces outils macrosociaux (statut de la fonction publique, cotisation finançant du salaire socialisé, mesure du travail abstrait par la qualification) sont disponibles, et les décroissants, ni plus ni moins d'ailleurs que les autres composantes de la gauche de gauche, en les sous-estimant, se tirent une balle dans le pied.

Cela dit, trop de mes anciens étudiantes et étudiants, et parmi les meilleurs, explorent les chemins d'une vie sobre, fraternelle, inscrite dans un territoire, intransigeante sur la qualité des valeurs d'usage produites, laissant le moins de place possible aux consommations qui valorisent le capital, voire à la monnaie, pour que leur témoignage ne m'oblige pas à pousser plus avant le débat et à m'interroger sur mes pratiques et sur leur éventuelle incidence sur ma démarche scientifique. La question reste pour moi ouverte.

On serait bien en peine aujourd'hui de trouver du côté du Parti socialiste des discours et des perspectives politiques un tant soit peu hétérogènes à la réforme néolibérale. Thomas Piketty s'efforce cependant d'infléchir le projet réformateur à travers sa proposition de *« révolution fiscale »*. Il s'agit de créer un nouvel impôt sur le revenu, en remplacement d'un grand nombre de taxes existantes, notamment la contribution sociale généralisée (CSG) et l'actuel impôt sur le revenu. Piketty précise que ce nouvel impôt sur le revenu sera prélevé à la source sur les revenus du travail et du capital (comme l'actuelle CSG), suivant un barème progressif (comme l'actuel impôt sur le revenu), et qu'une partie des recettes de ce nouvel impôt sera affectée aux dépenses sociales, de la même façon que l'actuelle CSG. **Que vous inspire cette « révolution fiscale » ? Et comment évaluez-vous, du point de vue de *L'Enjeu du salaire*, les orientations prises par les socialistes depuis leur retour aux affaires ?**

J'avoue avoir des difficultés avec le terme « néolibéral », qui me semble une façon dommageable d'éviter le terme « capitaliste ». C'est le symétrique, avec les mêmes effets cognitifs et politiques désastreux, de la qualification de « fordistes » des prétendues Trente Glorieuses. L'évidente périodisation du capitalisme est une chose, mais que le couple fordisme/néolibéralisme en rende compte correctement en est une autre. La période qui va de 1920 à 1980 est celle de la construction de la convention salariale, alternative à la convention capitaliste. Nul compromis fordiste dans cette affaire ; au contraire, une lutte de classes particulièrement forte menée selon la rhétorique de la classe ouvrière qui permettait au mouvement syndical de s'appuyer sur un discours autonome. La réforme a été rendue possible par la perte de cette autonomie, et elle a comme caractéristique non pas un « néolibéralisme » dérégulateur, selon une formulation qui empêche de la penser, mais la restauration de la convention capitaliste du travail dans ses principales institutions, menacées par la montée en



puissance de la convention salariale : le marché du travail, la propriété lucrative, la création monétaire à l'occasion du crédit bancaire, la valeur travail. Que face à la réforme la rhétorique de la classe ouvrière soit forclos ne peut que nous déterminer, en nous appuyant sur les acquis immenses de son combat, à construire un nouveau discours autonome, celui du salariat. C'est ce à quoi j'emploie toute mon énergie.

Mais revenons à votre question. Quelle « inflexion » voyez-vous dans les positions de Thomas Piketty ? Il est un des intellectuels majeurs de la réforme. De même que c'est chez Michel Rocard que l'on trouve l'argumentaire fondateur de la réforme (c'est sous son gouvernement que, de 1988 à 1991, on trouve tous les éléments des réformes postérieures³), de même c'est chez Piketty que l'on trouve aujourd'hui son actualisation la plus aiguë⁴. De quoi s'agit-il ? Piketty propose une lecture fiscale de la cotisation, et sur cette base son remplacement par la CSG (la contribution sociale généralisée, créée en 1990 pour, selon ses promoteurs, « diversifier » le financement de la protection sociale, prendre en compte la généralisation à tous les résidents en France des prestations de la sécurité sociale et alléger le poids des cotisations sociales sur les salaires par la prise en compte de tous les revenus). Le remplacement de la cotisation

sociale par la CSG est au cœur du projet réformateur, animé, comme je l'ai dit tout à l'heure, par la volonté de changer le sens du financement en répartition de la protection sociale en mettant en avant une « *révolution fiscale* » reposant sur la conviction qu'un impôt plus juste permettrait une société plus juste : Piketty est d'ailleurs aussi le promoteur du régime suédois de pensions.

L'impôt, une redistribution de richesses qui légitime la définition capitaliste de la valeur

En finançant la moitié du PIB, impôt et cotisation sociale prouvent la vitalité de la convention salariale du travail, fondée sur la qualification des personnes et la production sans marché du travail et sans profit. Mais il y a une différence radicale entre la cotisation et l'impôt. La cotisation est une composante directe du PIB, comme le profit et les salaires directs du secteur marchand : l'ajout de valeur non capitaliste produite par les retraités ou les soignants est reconnu par une cotisation. Ainsi, chaque fois qu'une croissance du taux de cotisation vient nourrir la croissance du PIB, cela marginalise deux institutions centrales du capitalisme, le profit et le marché du travail.

Prenons un PIB de 1 000, partagé entre profit et salaires directs du secteur marchand. S'il passe à 1 500 grâce à des cotisations sociales qui reconnaissent 500 de valeur ajoutée par le travail de retraités ou de soignants, profit et marché du travail ne représentent plus que les deux tiers du PIB. La cotisation affirme ainsi la valeur non capitaliste en s'imposant contre les institutions capitalistes. L'impôt, lui, le fait en s'appuyant sur elles.

La cotisation affirme ainsi la valeur non capitaliste en s'imposant contre les institutions capitalistes. L'impôt, lui, le fait en s'appuyant sur elles.

Que se passerait-il si les réformateurs réussissaient à remplacer la cotisation par la CSG ou par la TVA ? Au lieu d'augmenter le taux de cotisation pour reconnaître la valeur ajoutée supplémentaire, on « taxerait le capital et le travail », pour reprendre une expression qui a été malheureusement popularisée tant par les réformateurs que par leurs opposants. Le PIB serait entièrement affecté au profit et aux salaires directs du secteur marchand. Ensuite, des taxes seraient affectées à la sécurité sociale : une taxe sur les produits financiers ou une CSG patronale, une CSG sur les revenus des ménages ou une TVA sociale. Bref, profit et marché du travail se partageraient seuls la valeur ajoutée, et l'impôt viendrait ensuite financer

la sécurité sociale. Certes, la répartition finale entre profits nets d'impôts, salaires directs nets d'impôts et impôts serait la même que si on avait d'emblée reconnu par une cotisation sociale le travail des fonctionnaires, des soignants, des retraités, des chômeurs, des parents. Mais on voit que les effets sont très différents : les deux institutions capitalistes du profit et du marché du travail continuent à se partager le PIB. *L'impôt légitime la répartition capitaliste en la corrigeant.* La cotisation est une alternative à la propriété lucrative et au marché du travail, l'impôt est un correctif qui les légitime. La cotisation se substitue au profit et aux salaires liés au marché du travail alors que l'impôt laisse intacte la place de ces institutions capitalistes.

L'existence d'une autre pratique du travail et de la valeur, affirmée par la cotisation sociale dans la répartition primaire, est niée par la nature redistributive de l'impôt. Du coup, l'objectif assigné à l'impôt n'est pas d'émanciper la valeur économique de sa pratique capitaliste, de pousser à sa maîtrise populaire alors qu'elle est usurpée par les propriétaires lucratifs et les prêteurs : c'est de réduire les inégalités et de modifier la répartition de la valeur ajoutée au bénéfice des travailleurs sans remettre en cause l'existence de la propriété lucrative, du marché du travail et de la mesure de la valeur par le temps de travail. L'impôt est une institution à mi-chemin : il reconnaît une autre valeur que la valeur capitaliste tout en laissant croire qu'il n'y a de valeur que capitaliste ; il cantonne la valeur non capitaliste à un espace minoritaire à la légitimité toujours contestée parce qu'il en propose une lecture aliénée. C'est pourquoi il est aujourd'hui

EXTRAIT : RÉGULATION PUBLIQUE DU CRÉDIT OU AFFIRMATION DE LA PROPRIÉTÉ D'USAGE ?

Ce qui est à l'ordre du jour n'est pas la régulation du crédit mais sa suppression. Et tout ce qui élude cet objectif n'est pas « un premier pas dans la bonne direction » : c'est un pas qui recule le moment où il faudra de toute façon affronter cette suppression, c'est donc un pas qui entretient le chaos des marchés au risque de conduire au pire. La nouvelle citoyenneté, celle du droit universel à la maîtrise de la valeur économique, doit être armée de l'exclusivité populaire de la décision d'investissement sans quoi elle s'épuise dans des attributs fictifs. La propriété lucrative doit disparaître pour céder la place à une propriété d'usage aujourd'hui largement refusée. Et c'est dans la généralisation de la propriété d'usage que pourra s'épanouir la qualification. La distinction entre ces deux formes de propriété, même si elle est simple à énoncer,

est loin d'être familière. Évidemment, toute l'astuce des propriétaires lucratifs est d'entretenir la confusion entre propriété lucrative et propriété d'usage. Leur ligne de défense est claire : comment, vous osez-vous attaquer à la propriété ? Vous voulez socialiser les biens, empêcher que l'on soit propriétaire de sa maison, interdire l'héritage !

Propriété d'usage de tous les outils de production sans exception, qu'elle soit le fait de l'individu en cas de travail indépendant, d'un collectif de travail en cas de production engageant des enjeux locaux ou ponctuels, de collectivités plus larges et jusqu'à la Nation en cas de production aux enjeux décisifs. Propriété d'usage des lieux que l'on habite en résidence principale ou secondaire, que l'on en soit d'ailleurs propriétaire ou locataire : il faut en finir avec cette pratique

aliénante qui veut qu'un locataire rende son lieu d'habitation dans l'état où il l'a trouvé. Propriété d'usage transmissible par héritage dès lors qu'elle reste propriété d'usage et ne se transforme pas en propriété lucrative : un paysan pourra bien sûr transmettre sa ferme à ses enfants, tout comme une maison de famille se passera de génération en génération. En tout cas, l'abolition du crédit lucratif va pouvoir s'accompagner de l'affirmation de la propriété d'usage interdite aujourd'hui à tant de travailleurs indépendants dont la propriété du patrimoine est formelle ou hypothéquée, à tous les salariés s'agissant de leur outil de travail, à tant de familles mal logées et à des prix indécents.

L'Enjeu du salaire, Paris, La Dispute, 2012, p. 161-162.

l'outil essentiel des réformateurs dans leur entreprise de restauration de la convention capitaliste de la valeur. En naturalisant une lecture de la cotisation comme «*prélèvement obligatoire*», comme «*taxe sur les revenus du travail et du capital*», les réformateurs imposent une lecture fiscale de la sécurité sociale qui leur permet de proposer son financement par l'impôt : les plus déboulinés avancent la TVA sociale, impôt antiredistributif, les plus soucieux d'équité avancent la généralisation et la progressivité de la CSG.

Ainsi, l'affrontement entre la cotisation sociale et l'impôt est frontal. Il ne sera possible, pour les opposants à la réforme, d'empêcher le remplacement de la cotisation par la CSG qu'en préconisant le remplacement de l'impôt par la cotisation et l'affectation de tout le PIB à la cotisation. Et dans cette affaire, leurs adversaires seront bien sûr le Medef et la droite, mais aussi le Parti socialiste qui parle d'autant plus volontiers de «*révolution fiscale*» qu'il y trouve une des façons d'empêcher la révolution tout court.

Réalisme et subversion

D'un côté, vous insistez sur le fait que le salaire, la qualification et la cotisation sont révolutionnaires, sont des institutions radicalement anti-capitalistes, et vous indiquez qu'il s'agit de faire des entreprises la propriété d'usage de tous. De l'autre, vous semblez vouloir rassurer vos lecteurs en insistant sur le fait que ces institutions ont déjà

une réalité et que cette réalité ne demande qu'à être étendue graduellement, sans grand chambardement. N'y a-t-il pas là un risque de sous-estimation du bouleversement des rapports de pouvoir qu'entraînera le salaire à vie et donc la suppression de la contrainte au travail ?

Rassurer mes lecteurs ? Je constate sans inutile fausse modestie que je suscite plutôt leur enthousiasme : c'est ce qu'ils me disent, heureux d'entendre enfin un discours qui sort à la fois de la plainte sur les malheurs du temps et des accommodements qu'elle rationalise (la peste), et du volontarisme qui mobilise sur la base d'un désespoir intellectuel (le choléra). Je ne rassure pas mes lecteurs, je les déstabilise et je les réveille. Ils trouvent dans mes propos à la fois le diagnostic qui met les mots sur les causes de l'impasse de leur mobilisation, dont ils avaient jusque-là une conscience muette, et la fraîcheur, l'allégresse sereine, le réalisme opératoire qui naissent d'une lecture du réel attentive au déjà-là de l'émancipation.

Je ne sous-estime pas du tout l'âpreté de la lutte de classes qui pourra rendre possible la révolution salariale. Cela dit, quelle démarche révolutionnaire ? Graduelle ? Évidemment. Il a fallu plusieurs siècles pour que le capitalisme s'impose, et la révolution salariale n'est pas affaire de grand soir. Disons qu'elle est en route depuis un siècle dans les pays bismarckiens, qu'un grand chemin est déjà parcouru et qu'il reste encore beaucoup à faire ! Sans grand chambardement ? Bien sûr que non. 1935-1937, 1944-1947,

EXTRAIT : LA RELIGION DES MARCHÉS

La croyance dans une accumulation de valeur dans des titres financiers est un des dogmes les moins discutés de la religion si mortifère à laquelle nous sacrifions notre bonheur collectif. Aujourd'hui même, alors que « les marchés » étalent leur nocivité, leur caractère parasitaire n'est absolument pas mis en avant dans le débat public. Nous faisons pourtant l'expérience depuis 2007 que la prétendue « monnaie virtuelle » créée dans la bulle financière se révèle pour ce qu'elle est quand éclate la bulle : rien comme monnaie mais beaucoup comme droit de propriété lucrative autorisant les détenteurs de titres à ponctionner sur la valeur que nous sommes en train de créer par notre travail. Ces titres ne valaient plus rien en 2007, et les propriétaires lucratifs ont eu le poids politique d'obtenir qu'une création monétaire insensée par les banques centrales vienne remplacer la fausse monnaie de la bulle. Et ils ont aujourd'hui le poids politique

d'obtenir que cette création monétaire ne soit pas à son tour création de fausse monnaie par la planche à billets mais qu'elle corresponde bien à la valeur économique que dix ans d'austérité vont leur permettre de ponctionner.

Or cette mise en coupe réglée de notre travail par des parasites avérés n'est possible que parce que nous les honorons comme des dieux : « les marchés sont inquiets », « quels sacrifices pourrions-nous faire pour apaiser les marchés ? », « malgré des décisions courageuses, les marchés s'affolent toujours ». On reste stupéfait qu'une religion païenne aussi fruste, avec des marchés qui évidemment ne s'apaisent pas quand on leur offre des sacrifices (il faudrait qu'ils soient bien bêtes pour le faire), mobilise des sociétés aussi prétendument laïques que les sociétés européennes. Et on se prend à rêver d'un combat laïque qui abandonnerait ses chimères, comme « l'affaire du voile »

opportunément mise sur le tapis par Chirac en 2003 pour faire diversion au lendemain de sa difficile victoire dans la réforme des pensions, pour s'opposer à l'emprise dans l'espace public de la religion aujourd'hui la plus oppressante, celle des Marchés. Contre la croyance en une accumulation de valeur par « les marchés », la cotisation rappelle qu'on ne peut investir qu'une part de la valeur en train d'être produite et nous donne la clé de la suppression de la propriété lucrative et du crédit. Il suffit d'étendre au financement de l'investissement la technique réussie dans le financement des pensions et de la santé : c'est-à-dire de créer, sur le modèle de la cotisation sociale, une cotisation économique.

Bernard Friot, *L'Enjeu du salaire*, Paris, La Dispute, 2012, p. 106-107.

1967-1970 sont des années de grand chambardement, dont il faut savoir lire le caractère révolutionnaire au lieu de les euphémiser dans le flou des « avancées démocratiques », voire de les disqualifier dans l'imposture fonctionnaliste des « nécessités du capital » et de l'approfondissement subtil de sa domination.

L'essentiel à retenir, c'est qu'il n'y a pas de révo-

L'essentiel à retenir, c'est qu'il n'y a pas de révolution sans classe révolutionnaire.

lution sans classe révolutionnaire. Les institutions de la révolution salariale ont commencé à s'affirmer quand une telle classe révolutionnaire a existé avec la classe ouvrière. Une classe, c'est à la fois l'en-soi d'une position, décisionnelle ou assujettie, dans les institutions de la valeur économique, et le pour-soi d'organisations, d'actions et de discours constituant la classe comme telle, c'est-à-dire la rendant apte à lutter pour maintenir sa position dominante ou pour sortir de sa position dominée. Comme le dit Marx de la paysannerie dans *Le 18 Brumaire*, elle est à la fois une classe et pas une classe, précisément parce qu'elle n'a pas d'organisation et de discours autonomes, ce qui réduit chaque paysan parcellaire à n'être qu'une pomme de terre parmi d'autres dans un sac. À l'inverse, les travaux des Pinçon-Charlot montrent combien la classe capitaliste est encore en mesure de se constituer pour soi.

Pourquoi la révolution du salaire connaît-elle une pause depuis trente ans ? Parce que la classe ouvrière n'est plus en mesure de l'assumer et que son relais n'est pas encore institué. Rien n'est plus urgent que de constituer le salariat comme classe, et on mesure tout le travail qu'il reste à accomplir quand on sait que ceux qui veulent émanciper le travail abstrait de sa convention capitaliste continuent à rabâcher qu'il faut abolir le salariat, faute de voir que la classe ouvrière a commencé à faire du salaire une institution anticapitaliste, et que tout l'enjeu est d'activer ces acquis en les portant plus loin. ■

NOTES

1. Guillaume Desguerriers a mené un entretien très pédagogique d'une centaine de pages avec Bernard Friot dans *Comprendre l'écologie politique*, 2012, www.ufal.org/livres.
2. Denis Bayon, Fabrice Flipo et François Schneider, *La Décroissance, 10 questions pour comprendre et en débattre*, Paris, La Découverte, 2010.
3. Dans *La Retraite des syndicats* (Paris, La Dispute, 2009), Nicolas Castel en fait la démonstration s'agissant de la réforme des retraites, et elle peut être étendue à la réforme de tous les droits salariaux.
4. Camille Landais, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale, un impôt sur le revenu pour le xxie siècle*, Paris, Seuil La République des idées, 2011 ; Antoine Bozio, Thomas Piketty, *Retraites : pour un système de comptes individuels de cotisations. Propositions pour une refonte générale des régimes de retraite en France*, note du 7 avril 2008, 69 p.